



Conseil économique et social

Distr. générale
10 janvier 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 (session d'examen)

Documents de synthèse présentés par des grands groupes

Note du Secrétariat

Additif

Contribution des agriculteurs**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-7	2
II. Difficultés et principaux problèmes rencontrés par les agriculteurs	8-52	3
III. Suivi de la mise en œuvre : analyse des progrès et d'expériences réussies	53-97	12
IV. Enseignements tirés et nouvelles possibilités d'accélérer la mise en œuvre	98-101	20

* E/CN.17/2008/1.

** Le présent document a été élaboré par la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). Les vues et opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.



I. Introduction

1. Toutes les questions qui sont à l'ordre du jour de la seizième session de la Commission du développement durable sont étroitement liées à la viabilité de l'agriculture et aux moyens de subsistance des agriculteurs. Ainsi, le développement agricole est l'un des principaux facteurs de réduction de la pauvreté et de développement rural. Les pratiques de production agricole jouent un rôle déterminant dans la viabilité de la gestion des ressources naturelles car ce sont les agriculteurs qui assurent l'entretien d'une grande partie des terres et des ressources en eau douce de la planète. C'est en Afrique et dans les petits États insulaires en développement que ces questions sont ressenties avec le plus d'acuité. Le Groupe des agriculteurs est donc très satisfait de voir que l'agriculture est de retour à l'ordre du jour de la Commission du développement durable qui, pour la première fois depuis sa huitième session, passera en revue les progrès réalisés et évaluera les difficultés et les obstacles à surmonter.

2. Dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, qui porte sur l'agriculture pour la première fois depuis 1982, la Banque mondiale met également en lumière l'importance du développement agricole en tant que facteur de réduction de la pauvreté et moteur de croissance économique et de développement rural. Dans ce rapport, la Banque mondiale fait observer à juste titre que si 75 % de la population défavorisée du monde vit en zone rurale et dépend de l'agriculture, ce secteur ne reçoit pas plus de 4 % de l'aide publique au développement et de 4 % du budget des pays africains. Pour les agriculteurs, cette situation ne peut pas durer. Il faut inverser cette tendance et donner à l'agriculture la priorité qu'elle mérite, afin qu'elle puisse contribuer pleinement au développement durable.

3. Sur le plan économique, dans bien des régions du monde, la productivité agricole a augmenté grâce au progrès technologique. De nouveaux acteurs sont apparus sous la forme d'un système agroalimentaire dominé par les multinationales, lesquelles peuvent se procurer des matières premières et vendre leurs produits partout dans le monde, phénomène qui s'explique par l'innovation technologique et les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la libre circulation des services et des capitaux.

4. La sécurité alimentaire n'en demeure pas moins problématique (plus de 800 millions de personnes continuent de vivre dans l'insécurité alimentaire). Une forte croissance démographique conjuguée à la croissance du revenu et des besoins énergétiques y contribuent pour beaucoup. La terre et l'eau étant les principales ressources des agriculteurs, la pression exercée sur les ressources naturelles augmente et celles-ci se raréfient. De ce fait, les stocks de produits de base tels que les céréales ont atteint leur plus bas niveau depuis 30 ans et le cours de ces produits a fortement augmenté. Une offre d'énergie insuffisante a entraîné une hausse record du cours des combustibles fossiles, l'augmentation de la production de carburants d'origine agricole ou biocarburants étant l'un des moyens de répondre à la demande.

5. Un lien étroit s'est tissé entre le développement agricole et la protection de l'environnement. Partout dans le monde, la variabilité du climat, liée aux changements climatiques induits par l'activité humaine, provoque une augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, des sécheresses et des problèmes de désertification.

6. Cette situation est incompatible avec un développement durable à plusieurs égards, sur les plans tant social et économique qu'écologique. La solution serait d'adopter un nouveau modèle d'agriculture, qui ferait des agriculteurs des entrepreneurs à part entière, notamment grâce à la mise au point de pratiques agricoles plus durables permettant de gérer l'eau efficacement, de lutter contre la désertification et la sécheresse par des techniques de gestion durable des sols, l'organisation de l'offre sur les marchés, et l'élaboration de produits de qualité afin de répondre à la demande croissante de consommation.

7. Il n'en reste pas moins que les agriculteurs et l'agriculture doivent, de toute urgence, relever un certain nombre de défis : attirer les investissements, qui contribueront au développement rural, en particulier dans les zones arides et semi-arides, les plus atteintes par la désertification et la sécheresse; sensibiliser l'opinion à la nécessité de protéger l'environnement; mettre sur pied des services à même de répondre aux besoins des populations rurales; améliorer les conditions d'existence des familles d'agriculteurs grâce aux recettes réalisées sur les marchés et à des primes pour services rendus à la nature dans le cadre de programmes de gestion des sols.

II. Difficultés et principaux problèmes rencontrés par les agriculteurs

8. En raison de la situation décrite ci-dessus, la promotion d'une conception de l'agriculture qui privilégie notamment la viabilité écologique et l'accroissement du revenu des agriculteurs, dont la réduction des coûts de production, l'amélioration de la qualité des produits et l'accroissement du rendement, est l'un des principaux enjeux d'une agriculture durable et du développement rural. La réalisation des objectifs du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté et contre la faim impose de concilier les trois dimensions, écologique, économique et sociale du développement, critiques pour sa durabilité.

A. Agriculture

1. Une conception nouvelle de l'agriculture et du développement rural

9. La situation des populations rurales et des agriculteurs ne s'est pas beaucoup améliorée car la plupart des stratégies agricoles actuelles ne donnent pas de bons résultats. Mais la pensée politique mondiale en est venue dernièrement à reconnaître dans l'agriculture et le développement rural des moteurs de développement économique. D'où la nécessité d'une conception nouvelle de l'agriculture et du développement rural, fondée sur la productivité, la rentabilité et la viabilité à long terme des exploitations agricoles, des petits en particulier. Pour qu'une stratégie de développement agricole et rural réussisse, il faut nécessairement investir dans les petites exploitations agricoles afin que les paysans pratiquant une agriculture de subsistance deviennent les chefs de petites entreprises plutôt que des migrants dans des villes surpeuplées. En même temps, il faut revoir le rôle des différentes parties prenantes, dont, au premier chef, celui des pouvoirs publics, des organisations d'agriculteurs, du secteur privé et de la communauté scientifique. Ces dernières années, les politiques favorisant la participation des acteurs non étatiques, dont les agriculteurs, ont gagné du terrain partout dans le monde. De mieux en mieux

organisés sous forme de coopératives et de syndicats, ceux-ci ont plus de poids dans la prise de décisions et rentabilisent l'accès aux marchés. Toutefois, de nombreuses organisations d'agriculteurs, en particulier dans les pays en développement et surtout en Afrique, auraient encore besoin de renforcer leurs capacités. C'est là que réside précisément l'un des obstacles majeurs au succès d'une conception nouvelle d'une agriculture et d'un développement rural durables.

2. La réduction de la structure des coûts de l'agriculture, clef de la rentabilité des exploitations agricoles

10. La plupart des agriculteurs accueillent avec satisfaction la récente augmentation des cours des produits de base. Une augmentation régulière et continue devrait leur permettre de maintenir la production agricole et d'accroître leur productivité et leur revenu, tout en redonnant leur dynamisme aux communautés rurales, après 40 ans de faiblesse des cours. Il en découle de nouvelles possibilités d'investissement, en particulier dans les pays en développement. Une hausse des prix de la viande et des produits laitiers s'impose aussi pour amortir l'augmentation du prix des aliments du bétail, à l'origine de grosses difficultés financières chez les éleveurs. Cela dit, les éleveurs ont bien conscience que les consommateurs voient d'un mauvais œil grimper les prix des denrées alimentaires et qu'il appartient aux pouvoirs publics de s'attaquer au problème.

11. Cette embellie ne doit pas masquer la charge que représentent les coûts agricoles pour les agriculteurs, la rentabilité ne dépendant pas exclusivement du cours des produits de base. La rentabilité et, partant, la viabilité de l'agriculture, dépendent en effet de la maîtrise des coûts de production, entraînés notamment par le respect des réglementations, la certification des produits et la conservation des ressources naturelles.

Coûts liés au respect des réglementations officielles

12. Inquiète des coûts liés au respect et à l'application des réglementations officielles, qui représenteraient plus de 360 millions d'euros par an, la Fédération des agriculteurs suédois a publié en 2006 un document intitulé « Pourquoi créer autant de difficultés? » qui explique qu'en Suède, les agriculteurs doivent respecter quelque 400 règlements différents et se plier à plus de 800 obligations administratives. Elle a invité le Gouvernement suédois à élaborer une stratégie de simplification administrative, visant à réduire de 40 % d'ici à 2010 le poids que représentent ces règles et règlements compliqués dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.

Coûts liés au respect de normes sévères en matière de sécurité alimentaire et d'environnement

13. Les agriculteurs doivent respecter des normes toujours plus exigeantes, notamment en matière de bien-être animal et d'environnement, et répondre aux exigences croissantes des responsables de la gestion des risques – tant dans l'administration que dans le secteur commercial – leur demandant de fournir de plus en plus de documents et d'assurer la traçabilité de leurs produits, d'où un surcroît de coût considérable, dont les agriculteurs assument souvent plus que leur part par rapport aux autres acteurs de la chaîne agroalimentaire.

Coûts environnementaux

14. La modification ou l'adaptation des pratiques agricoles entreprise afin de protéger l'environnement induit des coûts supplémentaires. Les agriculteurs qui vivent dans des régions où la sécurité alimentaire et les ressources sont insuffisantes, manquent de capitaux et ne peuvent souvent pas investir dans ces nouvelles pratiques plus durables. Ainsi, le passage de l'agriculture traditionnelle avec labour à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, telles que l'agriculture de conservation, peut entraîner une baisse du rendement des cultures pendant les premières saisons, jusqu'à ce que les agriculteurs aient perfectionné leurs techniques. Toutefois, à long terme, l'atténuation des changements climatiques et le gain de productivité de leurs terres leur offrent un retour en investissement. Malheureusement, l'investissement à long terme dans des pratiques agricoles viables s'oppose souvent à la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire à court terme.

15. Les agriculteurs ne peuvent pas assumer seuls ces coûts. Ils ont besoin de mesures d'incitation pour les partager, d'autant que les mesures fiscales mises en place pour lutter contre les changements climatiques risquent fort de se solder par une augmentation des coûts à leur charge.

Coûts liés à la certification

16. Dans le monde entier, les agriculteurs participent volontairement à des systèmes de certification, qu'il s'agisse du respect de l'environnement ou de l'assurance de qualité. La plupart des régimes de certification élaborés dans les pays en développement sont appliqués aux produits destinés à l'exportation. La demande vient donc des pays développés. Il est certain que les régimes de certification permettent aux agriculteurs du monde entier de diversifier leurs débouchés et d'accéder à de nouveaux marchés, même s'il s'agit de créneaux en proie à une concurrence acharnée.

17. La participation aux régimes de certification entraîne des coûts supplémentaires, principalement à cause du montant élevé des frais administratifs, des investissements dans de nouveaux équipements et de la vérification de la conformité des exploitations agricoles. Le fait que les agriculteurs dont les produits sont destinés à un groupe de consommateurs précis disposent d'un pouvoir de négociation limité pose également problème. Le surcroît que représente la mise en conformité avec un régime de certification est d'ailleurs dissuasif pour les petits exploitants.

18. Enfin, de nombreux agriculteurs constatent que les prix fixés pour ces produits ne suffisent pas à couvrir les coûts de production. Ils doivent pouvoir équilibrer dépenses et recettes pour poursuivre leur activité.

3. Accès aux techniques appropriées

19. Dans les pays en développement, une bonne gestion des ressources naturelles, telles que la terre et l'eau exige de faciliter l'accès aux techniques appropriées et d'améliorer celles qui sont employées. Ainsi, pour lutter efficacement contre la désertification et la sécheresse, il faudrait que les agriculteurs pratiquant l'aridoculture adoptent des techniques agricoles leur permettant de maximiser leur rendement tout en préservant leurs terres et en tirant parti des infrastructures et des

services d'appui de base. L'appui des pays développés est indispensable, surtout en termes de partage des connaissances et de transfert de technologie.

B. Développement rural

20. Une stratégie de développement rural qui se veut efficace doit prendre en compte toutes les ressources, qu'il s'agisse de la nature, de la société, de la géographie, de la population ou du capital financier. Le développement rural doit être centré sur la population, partir d'une vision intégrée du territoire et reposer sur des stratégies à long terme assurées d'un financement suffisant.

1. Doter les zones rurales d'infrastructures et de services adéquats

Insuffisance des services en zone rurale

21. Il arrive souvent que les zones rurales ne bénéficient pas d'autant de services que les villes. Le développement de l'agriculture et des zones rurales se heurte à des difficultés d'accès à des services tels que l'éducation, la santé, les établissements bancaires et de crédit, et au manque d'infrastructures, qu'il s'agisse de l'électricité, de l'eau ou des transports. Tout cela a un coût pour les familles d'agriculteurs.

22. Au Népal, malgré tout ce qui a été fait pour leur fournir des services adéquats, les déficiences du cadre institutionnel, qui s'expliquent par la médiocrité de la formation et le manque de responsabilisation des ressources humaines, entravent le développement durable des zones rurales. Le développement à long terme suppose que l'on remédie à l'insuffisance des capacités de gestion et de commerce, à l'absence de formation, au renforcement des capacités et à l'animation, et que l'on encourage l'égalité des sexes.

Insuffisance des infrastructures

23. Les infrastructures rurales, systèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation, alimentation en énergie, routes, renseignement sur le marché et télécommunications, restent insuffisantes dans de nombreux pays en développement, ce qui pèse considérablement sur la compétitivité et la rentabilité de l'agriculture et sur le développement rural. Ce désinvestissement est dû au manque de financement dont souffrent les infrastructures nécessaires et au désengagement des pouvoirs publics.

2. Créer des emplois dans les zones rurales

24. Pour que les zones rurales deviennent un moteur de croissance économique, l'agriculture comme les autres secteurs doivent être créateurs d'emplois, encore faut-il pour cela instaurer un climat favorable aux investissements, notamment en développant les infrastructures, en permettant à l'économie locale d'accéder à des marchés plus importants, en fournissant des services aux marchés en activité et en facilitant l'accès des agriculteurs aux marchés, pour qu'ils deviennent des entrepreneurs à part entière.

3. Organisations d'agriculteurs et renforcement du pouvoir d'action des exploitants agricoles sur les marchés

25. Avec la mondialisation et la libéralisation des marchés, de nouveaux intervenants sont apparus dans les chaînes de valorisation des produits agricoles. Des facteurs démographiques, en particulier l'urbanisation des pays en développement, ont influencé les préférences des consommateurs, ce qui a eu des répercussions sur les marchés nationaux et les filières d'approvisionnement. Les entreprises paraétatiques ont cédé la place à des multinationales et des négociants privés locaux dans le commerce d'exportation et la distribution des intrants, tandis que les supermarchés et les sociétés de grande distribution ne cessent de s'étendre dans les pays développés et en développement. D'autres intervenants jouent aussi un rôle croissant, notamment les organisations d'agriculteurs, qui aident les producteurs à accéder plus facilement aux marchés et à renforcer leur pouvoir de négociation face aux fournisseurs.

26. La capacité qu'ont les organisations d'agriculteurs de fournir des avantages matériels à leurs membres dépend, dans une large mesure, de l'environnement institutionnel dans lequel elles évoluent, à savoir les politiques, les règles et les règlements, d'où la nécessité de militer activement pour l'adaptation de l'environnement institutionnel aux besoins des agriculteurs.

27. L'action en ce sens des organisations d'agriculteurs se heurte généralement aux problèmes suivants :

a) Premièrement, les politiques touchant à l'environnement institutionnel dans lequel les agriculteurs ont accès aux marchés sont souvent indifférenciées et ne tiennent pas compte des caractéristiques des petites exploitations ni de leur organisation économique, aussi faudrait-il les revoir pour ce qui est de la réglementation de la concurrence, de la fiscalité et des mécanismes d'atténuation des risques;

b) Deuxièmement, les stratégies de commercialisation élaborées par les agriculteurs pour surmonter ces difficultés n'ont plus lieu d'être dans l'environnement institutionnel actuel. Les organisations d'agriculteurs doivent se restructurer et se repositionner au vu de l'évolution des mécanismes du marché. Elles ont beaucoup à apprendre à cet égard de l'expérience pratique d'autres organisations d'agriculteurs qui ont conçu des arrangements institutionnels novateurs et pris des initiatives pour relever les défis d'un système de production agricole moderne.

Importance du rôle des petits exploitants dans les pays en développement

28. Les petits exploitants se trouvent dans une situation plus difficile encore que les autres. Dans la plupart des pays en développement, les petites exploitations agricoles contribuent davantage qu'ailleurs à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'économie rurale. En Afrique subsaharienne, on peut dire que la majorité de la population rurale est composée de petits agriculteurs. Ceux-ci tirent leur importance de leur nombre, de leur poids dans le développement agricole et économique et de la concentration de la pauvreté dans les zones rurales. La plupart d'entre eux sont vulnérables aux chocs économiques et climatiques et répartissent les risques en diversifiant leurs sources de revenus, lesquels comportent une part importante de revenus non agricoles. Les petits agriculteurs parviennent

rarement à un niveau de subsistance ou à l'autosuffisance : il existe certes généralement un marché local sur lequel ils peuvent vendre leur excédent, mais ce type de marché est peu lucratif et les possibilités de négocier les prix y sont limitées. Ils ont du mal à trouver des marchés plus lucratifs et à y accéder.

4. La bioénergie, un instrument d'avenir pour le développement rural

29. Les agriculteurs considèrent que la bioénergie leur offre un nouveau marché et la possibilité de diversifier les risques. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, ils voient dans les biocarburants le moyen de réduire la facture des importations d'énergie.

30. Quel que soit l'intérêt présenté par ces perspectives, il faudrait analyser les effets concrets que le développement des biocarburants aura sur le revenu des producteurs.

31. Le développement des sources d'énergie durables est rapide mais le secteur agricole tarde à les adopter car elles soulèvent de nombreuses difficultés : adaptation anticipée des technologies, situation géographique, frais d'équipement élevés, et compétitivité des coûts avec les sources d'énergie classiques entre autres.

32. Les agriculteurs veulent exploiter ce débouché prometteur en se réorientant vers la fourniture de produits ayant une valeur ajoutée au lieu de se contenter de produire des matières premières et d'acheter de l'énergie. Il faut absolument qu'ils adhèrent pleinement à l'idée de produire des biocarburants pour pouvoir augmenter leur revenu et récolter une partie des profits réalisés par les grandes multinationales.

C. La terre

1. La terre, une ressource agricole indispensable

33. Le développement durable de l'agriculture suppose la sécurité d'occupation des sols qui incite les agriculteurs à gérer et protéger les terres grâce à de meilleures méthodes d'agriculture. La sécurité d'occupation des terres représente également une garantie, qui aide les agriculteurs à emprunter. Toute stratégie de développement rural doit donc proposer aux agriculteurs un régime foncier sûr (des titres de propriété), y compris aux agricultrices, dont la situation est particulièrement difficile à cet égard.

34. La viabilité tant écologique qu'économique et la viabilité et la productivité à long terme de la terre sont aussi tributaires de l'état du sol.

2. Restriction de l'accès à la terre et forte concentration foncière

Absence de législation claire

35. Dans de nombreux pays, en Afrique et en Amérique latine en particulier, les problèmes d'accès à la terre et de concentration foncière sont de plus en plus préoccupants et menacent la survie des agriculteurs.

36. En République démocratique du Congo (RDC), les agriculteurs acquièrent des terres par héritage ou en les achetant. Il en résulte une importante fragmentation de la propriété foncière qui se répartit entre grands propriétaires et propriétaires de très petites parcelles. Dans les zones rurales, l'accès à la terre est source de division

sociale et de pauvreté. Le régime de transmission du patrimoine est complexe et suit des règles coutumières. Le droit national, qui s'inspire de la législation européenne, régleme le régime foncier mais nombreux sont les agriculteurs qui l'ignorent. L'existence de ces régimes parallèles provoque en RDC des conflits socioculturels, politiques et économiques liés à l'accès à la terre et à la propriété foncière. Les agricultrices congolaises n'ont pas accès à la terre sur un pied d'égalité avec les hommes.

37. Le Syndicat de défense des intérêts paysans, organisation régionale d'agriculteurs du Nord-Kivu, fournit aux agriculteurs isolés de nombreux services destinés à les aider à résoudre les conflits relatifs à l'accès à la terre : appui législatif et défense des intérêts des agriculteurs, formation de conseillers, traduction de la législation en swahili et codification de l'occupation coutumière entre autres.

38. Compte tenu de leur effet considérable sur l'activité agricole et la motivation des agriculteurs, il faut prendre les mesures qui s'imposent pour que les agriculteurs obtiennent des titres de propriété foncière.

Exploitation intensive des terres et forte concentration foncière

39. Dans de nombreux pays, le prix de la terre est à la hausse, ce qui entraîne une exploitation de plus en plus intensive à l'aide de techniques nouvelles. Les exemples de l'Uruguay et de l'Argentine amènent à s'interroger sur la viabilité de ces pratiques.

40. Les facteurs de production sont passés aux mains de quelques grandes entreprises et de nouveaux intervenants, souvent des investisseurs étrangers, notamment des entreprises de travaux agricoles, ce qui bouleverse la situation en matière de sécurité et de liquidité des marchés et nuit à la prévisibilité nécessaire à la planification des investissements. Les petits et moyens agriculteurs se sont retrouvés sans terre.

D. Désertification

1. La désertification, un obstacle au développement

41. La lutte contre la désertification et la dégradation des terres sera probablement l'un des enjeux les plus importants des années à venir. Dans les zones arides, y compris dans l'hémisphère Nord, environ 2 milliards de personnes subissent les conséquences de la dégradation des terres. Privés de terres fertiles et en l'absence des outils indispensables à une gestion viable des terres, les habitants de ces régions ne peuvent pas sortir du cycle de la pauvreté.

42. Il est encourageant que le lien entre la pauvreté et la dégradation des terres ait été reconnu au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002. La répartition géographique de la pauvreté coïncide souvent avec celle de la sécheresse, de la désertification et de la dégradation des terres.

43. L'agriculture peut, soit aggraver la désertification, soit y remédier et aboutir à une mise en valeur des terres. Désertification et sécurité alimentaire sont indissociables. La désertification est l'une des causes des problèmes d'insécurité alimentaire, eux-mêmes à l'origine de tensions socioéconomiques et politiques. Les

agriculteurs font partie des premières victimes de la désertification étant donné que ce sont les ressources naturelles telles que la couche arable fertile, les matières organiques, le couvert végétal et les cultures saines qui sont le plus gravement touchés par la désertification.

44. La dégradation des terres touche essentiellement les terres arides, près de 70 % des 5,2 milliards d'hectares de terres arides consacrées à l'agriculture en sont atteints. Pour les agriculteurs, la désertification ne ressort pas du concept, c'est un problème qui compromet quotidiennement leur sécurité alimentaire. Par le passé, les responsables des programmes de développement consultaient rarement, voire jamais, les personnes touchées par la désertification pour élaborer leurs projets de lutte contre ce phénomène. La population locale, et plus particulièrement les agriculteurs, connaît pourtant souvent mieux les faiblesses de l'écosystème et possède les éléments d'information indispensables pour venir à bout des effets de la désertification.

45. On connaît mal l'expérience des agriculteurs dans la lutte contre la désertification, aussi est-il difficile d'évaluer les conséquences réelles de la désertification sur le secteur agricole. Cela dit, s'ils ne veulent pas disparaître, les agriculteurs doivent mener un combat de tous les jours contre ce fléau. Outre qu'elle devrait recourir à des techniques adaptées, la lutte contre la désertification devrait être renforcée par des mesures intégrées encourageant le changement économique et social et devrait faire partie intégrante du processus de développement.

2. Lutter contre la désertification par l'intermédiaire d'organisations d'agriculteurs fortes

46. Lutter contre la désertification ne se limite pas à adopter des techniques novatrices et adaptées à une agriculture viable, cela suppose aussi d'inciter les agriculteurs et les populations rurales à tirer pleinement parti des terres arides. Pour que ce changement puisse s'opérer, les agriculteurs et les communautés rurales doivent se regrouper en organisations suffisamment fortes pour prendre leur destin en main. Les agriculteurs des régions arides peuvent exploiter pleinement leurs modestes ressources en formant des organisations rurales à même de remplir des fonctions sociopolitiques et économiques et de fournir différents services (formation, information et vulgarisation).

3. Les stratégies de commercialisation, un outil efficace dans la lutte contre la désertification

47. Les terres arides se caractérisant par une productivité et une fertilité moindres, l'enjeu est de réussir à accroître la valeur marchande des récoltes qu'elles produisent afin de compenser une faible productivité et des coûts de production élevés. On peut différencier les produits obtenus sur des terres arides des produits ordinaires et les vendre plus cher en s'appuyant sur des modes de production et de transformation particulières, un emballage attrayant et des méthodes de commercialisation novatrices. Les contrats de livraison différée (agriculture contractuelle), conclus dans des conditions mutuellement avantageuses, peuvent procurer une certaine sécurité aux agriculteurs et les inciter à investir et à continuer de produire telle ou telle culture. Toutefois, en raison de leur production artisanale et peu abondante, les agriculteurs de ces régions sont vulnérables à des facteurs extérieurs tels que l'évolution des marchés et le climat, et devraient, à ce titre, être

encouragés à diversifier leurs cultures et leurs sources de revenus. Des programmes visant à créer des sources de revenus dans les zones rurales, notamment le traitement simple de produits alimentaires ou la fabrication d'objets artisanaux, sont indispensables pour compléter le revenu agricole. Ces programmes devraient être assortis de projets de commercialisation durable et lucrative plutôt que recourir à des activités palliatives de protection sociale.

4. Faire des zones de terres sèches et dégradées un atout économique

48. L'absence d'investissements et de croissance économique pose de gros problèmes. Afin de convaincre les décideurs politiques d'investir dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles dans les zones de terres sèches et dégradées, il est nécessaire de traduire en termes monétaires les différentes incidences (augmentation de la biomasse, hausse du niveau de l'eau dans les puits et revalorisation des terres) qui découleraient d'investissements dans la gestion des ressources naturelles, et de faire connaître les expériences couronnées de succès. Il faudrait recueillir des données pertinentes pour persuader les décideurs des avantages économiques à tirer de la régénération des terres, afin d'en finir avec l'idée qu'ils se font des terres sèches comme de terres de qualité médiocre et de faire de celles-ci un réel atout économique.

E. Sécheresse, eau et changements climatiques

Adaptation aux changements climatiques grâce à des outils de gestion des risques et des régimes d'assurance

49. Les changements climatiques entraînent de nombreux phénomènes climatiques qui touchent simultanément des collectivités entières. Dans les pays en développement, les marchés traditionnels d'assurance et les mécanismes informels d'assurance entre les agriculteurs et les membres des collectivités sont insuffisants pour permettre aux premiers de se préparer aux changements climatiques. Quant aux agriculteurs qui essaient de s'assurer eux-mêmes grâce à l'accumulation de biens, à l'épargne et à l'accès au crédit, ils peuvent avoir tout autant de problèmes quand une crise éclate, étant donné que ces moyens sont souvent insuffisants et peuvent facilement être mis à mal. Ainsi, une inondation peut endommager des biens corporels comme les terrains et constructions et grever les ressources financières de la collectivité, cause de ses effets généralisés.

50. Les instruments de gestion des risques font souvent défaut, notamment dans le monde en développement, lorsqu'il s'agit d'aider les agriculteurs à faire face aux effets des changements climatiques.

51. En revanche, certains agriculteurs du monde développé bénéficient de ces dispositifs d'assurance ou de protection. En Autriche, les agriculteurs sont affiliés à une mutuelle appelée Austria Hail Insurance, qui assure la gestion des risques des exploitations agricoles. La moitié de la prime d'assurance est à leur charge, un quart à celle des provinces et un quart à celle de l'État fédéral.

52. Après la sécheresse de 2003, l'Union européenne (UE) a autorisé les gouvernements des divers pays à dédommager les agriculteurs qui avaient essuyé des pertes, dans les limites prévues par les règlements de l'UE en la matière.

III. Suivi de la mise en œuvre : analyse des progrès et d'expériences réussies

53. Les agriculteurs rendent toutes sortes de services à la nature sans être rémunérés en contrepartie. Ils en tirent notamment des produits de grande qualité, embellissent les paysages, assurent la protection de l'environnement et préservent les régions rurales. À défaut, certains pays ont élaboré des programmes de sauvegarde.

A. Agriculture et développement rural

1. Le développement rural, moteur de développement économique

54. En Europe, les zones rurales ont subi des transformations considérables. La promotion et le développement des régions rurales est le deuxième pilier de la nouvelle Politique agricole commune (PAC). Le développement rural contribue à la diversification et à l'innovation en milieu rural, au-delà de l'activité agricole proprement dite. Le programme de financement Leader fait partie des fonds structurels conçus par l'UE pour aider les communautés rurales à optimiser le potentiel de leur région. Il encourage l'application de stratégies originales, intégrées et de qualité aux fins du développement durable. Il favorise l'emploi rural, contribue à accroître les revenus et ouvre de nouveaux débouchés.

2. Les femmes, force motrice du développement rural

55. Dans les pays en développement, de 80 à 90 % des aliments sont produits par les femmes, qui sont un facteur clef du développement rural et dont l'autonomisation économique est essentielle si l'on veut s'attaquer aux problèmes de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Pour autant, les agricultrices font partie des groupes les plus vulnérables, privées souvent d'accès aux ressources, à la terre, à l'eau, à l'éducation et à la formation, au crédit et aux perspectives offertes par les marchés. Il est rare qu'elles participent activement aux prises de décisions.

56. En Autriche, par exemple, les Chambres d'agriculture ont pris des mesures pour permettre aux femmes de prendre une plus grande part dans l'agriculture et le développement rural moyennant une formation adaptée et des services de vulgarisation ciblés.

57. Le succès d'une politique de développement rural est tributaire d'un partage des responsabilités entre les agriculteurs des deux sexes, ce qui représente un véritable défi.

3. Avantage pour l'agriculteur de pouvoir offrir des produits de qualité

Commercialisation directe des produits locaux

58. Le concept gagne du terrain, en Autriche, par exemple, où 21 % des agriculteurs participent à un programme de commercialisation directe, qui vise à promouvoir les produits de la ferme. Ce type de programme permet de renforcer la capacité de tous les partenaires du marché, agriculteurs, aubergistes, bouchers, commerçants et propriétaires des fermes laitières alpines.

59. La commercialisation directe des produits offre les avantages suivants pour l'agriculteur : des risques moindres, des contacts directs avec le consommateur, la production de produits spécialisés et la promotion de l'identité régionale.

Régimes de certification

60. La participation des agriculteurs aux régimes de certification leur permet d'améliorer la qualité et la fiabilité de leurs produits. Il arrive que les produits certifiés soient plus concurrentiels que les produits importés, tels ceux issus de bonnes pratiques agricoles ou encore les produits biologiques.

61. Les régimes de certification donnent par ailleurs aux agriculteurs un pouvoir de négociation accru dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en améliorant leurs relations avec les acheteurs, les transformateurs et les détaillants. Pour certains agriculteurs de pays en développement, s'affilier à un régime de certification est un moyen de s'assurer un accès au marché (surtout à celui des exportations), du fait que la production se fait sous contrat. C'est notamment le cas des producteurs de café en Ouganda.

4. Faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés dans l'intérêt du développement rural et de la création de revenus

Optimisation du potentiel économique en vue de l'accroissement des revenus des populations des zones arides d'Ouganda : une vision intégrée

62. La commercialisation des biens et services est malaisée en Ouganda, où 80 % de la population vit dans des zones rurales arides. L'Alliance des coopératives de l'Ouganda a créé des coopératives locales pour pallier le vide laissé par l'effondrement des unions de coopératives dans les années 90. L'Alliance a conçu une filière de commercialisation qui permet aux producteurs de tirer parti de la libéralisation (des nouveaux produits et des marchés). Le système, qui repose sur le secteur privé, a été conçu de manière à protéger les producteurs en les reliant à différentes filières de commercialisation.

63. Dans le nouveau système de coopératives, quatre nouvelles institutions ont été mises sur pied pour satisfaire les besoins des membres, dans un environnement en pleine mutation : les unions de coopératives locales, qui regroupent de 5 à 10 coopératives de producteurs dans une zone géographique donnée et servent d'intermédiaire pour la prestation de services en exploitant les capacités des fournisseurs d'intrants, des transformateurs privés et des acheteurs de produits. Cinq acteurs entrent en jeu : les coopératives d'épargne et de crédit (institutions de microfinancement), les négociants d'intrants, les coopératives locales, les sociétés primaires et les agriculteurs.

64. Au bout de six ans, ce système donne des résultats positifs : une plus grande facilité d'accès au crédit et aux autres services financiers (60 % des prêts avancés par les coopératives d'épargne et de crédit étaient destinés à l'agriculture), une hausse des prix des produits (qui sont de 22 à 57 % plus élevés que ceux pratiqués en dehors de la filière) et une sécurité alimentaire accrue (70 % des agriculteurs intéressés bénéficient de trois repas par jour).

65. Grâce à cette approche intégrée, les agriculteurs se sont dotés de compétences, ont acquis un pouvoir de négociation, ont accès à des services financiers abordables et jouissent d'un revenu décent.

Les coopératives, garantes des moyens de subsistance de l'agriculteur

66. Les coopératives agricoles sont des acteurs économiques et sociaux de poids. Plus de 800 millions de personnes dans le monde appartiennent à des coopératives agricoles, qui fournissent 100 millions d'emplois, soit 20 % de plus que le nombre d'emplois assurés par les multinationales. Elles offrent à leurs membres une gamme étendue de services : de meilleurs prix à l'achat de biens agricoles consommables; des économies d'échelle; les meilleurs prix du marché; des aliments sûrs et de qualité; et génèrent de la valeur ajoutée d'un bout à l'autre de la chaîne de valorisation. En Uruguay, par exemple, elles ont favorisé l'intégration horizontale et verticale des agriculteurs, petits et moyens.

5. Primes aux agriculteurs pour services rendus à l'écosystème

67. Les agriculteurs ont besoin d'incitations pour utiliser des techniques de production plus respectueuses de l'environnement et amoindrir ainsi leur « empreinte écologique ». À l'instar des gouvernements et de la société, ils doivent eux aussi trouver leur compte dans la préservation de l'environnement.

68. Les gouvernements des pays tant développés qu'en développement ont mis en place des programmes de sauvegarde en faveur des agriculteurs qui protègent et améliorent la biodiversité agricole en adoptant des pratiques agricoles plus viables : utilisation du sol, gestion de l'eau, piégeage du carbone, utilisation durable des sources d'énergie, gestion écologiquement viable des forêts, valorisation des terres marginales et élevage d'espèces traditionnelles pour prévenir la perte des ressources génétiques.

Systèmes d'échange de droits d'émission de carbone avantageux pour les agriculteurs des États-Unis d'Amérique

69. Les agriculteurs des États-Unis d'Amérique ont élaboré un programme original de droits d'émission de carbone, qui leur permet de gagner de l'argent et de réaliser des économies de carburant, de sol et d'eau en adoptant les pratiques de l'agriculture de conservation telles que la culture sans travail du sol. La National Farmers Union des États-Unis a reçu l'autorisation du Chicago Climate Exchange de cumuler des droits d'émission et de les vendre au nom des producteurs dans le cadre du système d'échange.

Encourager les paiements pour service rendu à l'écosystème dans les pays en développement : reboisement agricole aux Philippines

70. Les ressources naturelles de la planète sont rudement mises à l'épreuve, surtout dans les écosystèmes fragiles, qui se trouvent en majorité dans les pays en développement et ont besoin d'être réaménagés de toute urgence, comme les zones arides. Du fait de la pénurie de ressources des pouvoirs publics de la plupart de ces pays, les agriculteurs n'ont pas conscience de l'intérêt direct qu'il y aurait pour eux d'adopter des systèmes de production viables. Certains pays en développement s'efforcent néanmoins de rémunérer les agriculteurs qui rendent ce type de services.

71. Aux Philippines, des sections locales ont réussi à obtenir du Gouvernement des baux à long terme et des contrats de sauvegarde pour exploiter des terres qui avaient été déboisées. Avec un minimum d'aide technique, elles ont réussi à reboiser ces régions pratiquement sans entraîner de coût pour les finances publiques. Cette

façon de procéder est plus viable que celle suivie habituellement et qui consiste à rémunérer des entreprises privées et des organisations non gouvernementales pour qu'elles reboisent des terres stériles et à laisser les plantations en l'état, une fois que les intervenants ont été payés. Dans le cas des projets de reboisement communautaires, les agriculteurs voient l'avantage qu'il y a à planter des arbres. Tout ce qu'il leur faut, c'est qu'on leur assure la sécurité d'occupation de leurs terres et qu'on leur fournisse les moyens technologiques et les plants.

6. Sensibilisation à l'importance de l'agriculture

72. Les organisations d'agriculteurs ont un rôle de premier plan à jouer dans la sensibilisation de leurs membres à l'importance de la protection et de la viabilité de l'environnement. De ce travail éducatif dépend un changement de comportement des agriculteurs et des communautés rurales. Au Brésil, par exemple, la Confédération nationale de l'agriculture (CNA) a mis au point des programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement, qui visent à faire comprendre aux jeunes agriculteurs la nécessité d'associer agriculture et protection de l'environnement. La CNA participe également activement à des discussions avec les ministères compétents pour élaborer des instruments législatifs visant à améliorer la gestion des ressources naturelles.

Campagne menée par la Fédération nationale australienne des agriculteurs (NFF) pour en finir avec les idées reçues sur les agriculteurs et l'environnement

73. La NFF a entrepris une vaste campagne de lobbying en vue d'inciter le Gouvernement australien à appliquer et financer un plan de sauvegarde de l'environnement. La rémunération des services environnementaux assurés par les agriculteurs compte parmi les priorités de la NFF depuis 1998.

74. La campagne visait à obtenir un changement de cap de la politique des pouvoirs publics sur deux fronts : donner des agriculteurs l'image de bons gestionnaires de l'environnement et renoncer aux cycles de financement public à court terme au profit de contrats de 15 ans soumis aux besoins du marché.

75. Les études de marché, la participation de groupes politiques et de défense de l'environnement, la cohésion des membres et le repositionnement public de l'agriculture et de l'environnement grâce aux campagnes de communication des médias ont été essentiels pour faire connaître les résultats obtenus aujourd'hui en matière d'environnement par les agriculteurs et permettre à ceux-ci de bénéficier en contrepartie de mesures de soutien.

76. La campagne de lobbying de la NFF a réussi à dissiper la mauvaise image et les malentendus associés au bilan environnemental de l'agriculture et a permis de faire reconnaître que les agriculteurs assuraient une gestion responsable de l'environnement. Elle a fourni des informations à jour sur les résultats obtenus en matière de protection de l'environnement grâce à des pratiques agricoles viables.

Vacances et école à la ferme en Autriche

77. La part des agriculteurs autrichiens dans le tourisme s'élève à près de 8 % : ils représentent un cinquième des entreprises de ce secteur. Les deux tiers des agriculteurs qui offrent un hébergement vivent à la montagne. Les vacances à la ferme contribuent donc pour beaucoup aux secteurs agricole et touristique et

constituent une source de revenus importante pour les régions rurales. Les Chambres de l'agriculture et le Ministère de l'agriculture autrichiens proposent des programmes de formation aux agriculteurs désireux de monter leur entreprise de vacances à la ferme.

78. L'école à la ferme permet à bon nombre d'exploitants agricoles autrichiens d'informer et d'instruire les enseignants et les élèves. Ce type d'écoles qui exerce un rôle positif en matière d'éducation et constitue une source supplémentaire de revenus pour les agriculteurs et leur famille vise notamment à faire reconnaître que la ferme est un lieu d'apprentissage sur la nature et la vie, à promouvoir l'agriculture comme mode de vie et à souligner le lien entre agriculture, production alimentaire et environnement.

7. Priorités établies par les agriculteurs sur le plan de la recherche

79. Pour les agriculteurs, les résultats des travaux de recherche devraient contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance des familles à la ferme, ainsi qu'à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La recherche pour le développement est essentielle à la modernisation de l'agriculture et à l'amélioration de la situation économique et sanitaire des populations rurales. Des expériences positives ont été faites aux quatre coins de la planète, même si la plupart des pays ignorent le système.

80. En Argentine, des représentants des quatre principales organisations d'agriculteurs siègent dans les instances dirigeantes de l'Institut national de technologie agricole (INTA). Grâce à eux, les travaux de l'Institut sont axés sur les besoins des agriculteurs. L'Institut insiste aussi beaucoup sur la vulgarisation de façon à ce que les résultats de ses recherches parviennent jusqu'aux champs des agriculteurs. En Uruguay également, les organisations d'agriculteurs sont représentées au sein du conseil d'administration de l'Institut national de recherche agricole (INIA) et des comités consultatifs et groupes de travail régionaux. Les agriculteurs contribuent au financement de la recherche moyennant un petit prélèvement sur les produits agricoles au premier point de vente. Cette coopération étroite entre instituts de recherche publics et organisations d'agriculteurs existe de longue date dans les pays industrialisés, comme le Danemark, où le Conseil agricole fait partie intégrante du système danois de recherche et de vulgarisation et où les producteurs contribuent également à la recherche par des prélèvements opérés sur les produits. Cette coopération est relativement récente en Afrique, mais inexistante en Asie.

81. Les systèmes de recherche appliquée doivent absolument s'ouvrir à la participation des agriculteurs à tous les niveaux pour leur permettre d'accéder et d'adhérer à des technologies et des pratiques viables. Inciter les pouvoirs publics à faciliter la participation des organisations d'agriculteurs à l'établissement de priorités en matière de recherche et à la diffusion des résultats de la recherche auprès de leurs membres représenterait un pas non négligeable sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Sol, eau, sécheresse, désertification et changements climatiques

1. Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement propres à augmenter la productivité

Lutte contre la désertification par l'agroécologie

82. L'approche agroécologique consiste à obtenir un développement agricole durable grâce à des techniques adaptées, qui tiennent compte de l'environnement et des aspects culturels. L'agroécologie recouvre des pratiques agricoles telles qu'un labour limité ou une culture sans travail du sol, la culture d'une couverture végétale, l'incorporation de résidus de plantes dans le sol et l'ensemencement direct au travers de la couverture végétale. Ces techniques de préservation restaurent la fertilité des sols, réduisent la pollution des sources d'eau, augmentent la proportion de carbone retenu dans le sol et ralentissent l'érosion de l'eau et du vent.

83. Les agriculteurs adoptent souvent ces techniques pour des raisons écologiques et économiques. La technique de la culture sans travail du sol a fait ses preuves au Cameroun et en Haïti. Bon nombre d'exploitants agricoles, notamment les viticulteurs d'Afrique du Sud, utilisent des légumineuses pour enrichir et protéger le sol. Les cultures intercalaires se répandent, en particulier dans les vergers et autres plantations fruitières, notamment au Pakistan et en Égypte, quand les arbres sont jeunes. En Guinée, la culture de l'arachide et des haricots verts est associée à celle des pommes de terre. Le maïs côtoie aussi souvent d'autres types de cultures, notamment à Madagascar, au Bénin, aux Comores et en Côte d'Ivoire.

84. La technique de l'ensemencement direct qui cherche à améliorer le sol et à préserver son humidité s'est répandue en Argentine, où elle est utilisée sur 70 % de la surface cultivée.

Lutte contre la désertification grâce au reboisement agricole

85. Le reboisement agricole conjugue et intègre des méthodes d'agriculture et de reboisement pour former un agroécosystème. La mise en culture de régions boisées où le bétail peut paître permet de valoriser au mieux les ressources. La végétation des régions boisées est luxuriante à côté des bananiers aux Comores et des cacaoyers au Cameroun. Le reboisement agricole entraîne une gestion intégrée, viable, productive et rentable des ressources en sol. Outre qu'ils contribuent à l'amendement des sols et à la préservation de l'humidité, les arbres ou buissons représentent une source d'énergie. Au Bangladesh, par exemple, les agriculteurs plantent du curcuma entre les arbres et comme les agriculteurs dans les Caraïbes, ils plantent de jeunes arbres le long des routes et des rivières. Le reboisement agricole est prisé de bon nombre d'agriculteurs dans le monde. Des démonstrations et des visites *in situ* sont organisées au Kenya pour faire connaître cette pratique et encourager l'application.

2. Gestion participative de l'eau

86. La gestion de l'eau demeure une grave source de préoccupation pour bon nombre d'agriculteurs dans le monde. On s'accorde à reconnaître que la gestion intégrée des ressources en eau ouvre des perspectives qui vont au-delà de la simple approche technique.

Programme de conservation de l'eau et du sol au Nicaragua

87. Au cours des 20 dernières années, l'exploitation forestière, l'extension des terres cultivées et l'utilisation aveugle de produits chimiques tels que pesticides, herbicides et engrais ont entraîné une grave détérioration du stock de ressources naturelles, y compris de l'eau et du sol. La désertification a principalement eu pour conséquence une importante érosion des sols. Face à cette situation, l'Union nationale des agriculteurs et des éleveurs a lancé un programme novateur dit « de paysan à paysan », qui offre aux petits exploitants agricoles diverses technologies pour une agriculture durable et économiquement viable. Ces pratiques qui tiennent compte des ressources et des conditions locales apportent des solutions sur mesure aux agriculteurs. Le programme encourage la participation active des communautés rurales et le transfert du savoir-faire et propose des pratiques simples, peu onéreuses et efficaces qui favorisent la réutilisation de la matière biologique en limitant l'utilisation des intrants chimiques et autres technologies gourmandes en énergie. Cette approche permet en outre de réduire les coûts de production à long terme, bien que les projets nécessitent dans un premier temps une main-d'œuvre importante.

Amélioration des systèmes d'irrigation : le cas des agriculteurs palestiniens

88. Les agriculteurs palestiniens souffrent de l'inefficacité de leurs systèmes d'irrigation, d'où d'importantes pertes en eau, l'augmentation des coûts de production et, partant, une perte de revenus.

89. Pour faire face à cette situation, l'Union des agriculteurs palestiniens a mis en œuvre, avec l'aide de la coopération française au développement, un projet destiné à montrer l'utilité d'une modernisation des systèmes d'irrigation sur le plan des économies d'eau et d'accroissement des revenus. Cinquante fermes pilotes ont bénéficié de ce projet, dans le périmètre le plus irrigué de Jéricho, tandis qu'une centaine de techniciens agricoles et 400 agriculteurs ont suivi un programme de formation. Le projet a permis de faire des économies d'eau considérables (36 % en moyenne). Il a été décidé de le transposer à plus grande échelle et de le reproduire dans d'autres régions, mais, selon un rapport d'experts, il fallait d'abord mettre en place un service de l'eau doté des pouvoirs nécessaires pour modifier le système de distribution de l'eau. L'expérience de l'Union des agriculteurs palestiniens sur le plan de l'organisation des usagers de l'eau (y compris des agriculteurs) s'est avérée essentielle au succès de ce projet.

Gestion de l'eau déterminée par la demande : en Inde, les agriculteurs agissent comme des utilisateurs responsables

90. Dans les régions semi-arides de l'Inde, où l'eau est rare, les agriculteurs ont pris la décision de cultiver des fruits au lieu de céréales qui consomment beaucoup d'eau et de mesurer chaque jour les précipitations. Ce sont également eux qui décident du moment de semer et de récolter. Ces décisions entraînent des changements qualitatifs dans la vie des agriculteurs. La responsabilité exercée dans la gestion des ressources en eau empêche le tarissement des nappes, ralentit l'assèchement des puits tubulaires et accélère le remplissage des aquifères. Ces efforts entrepris par les agriculteurs eux-mêmes doivent être reproduits au plan national. L'éducation et l'information peuvent y contribuer.

3. Programmes de gestion durable des sols

Protection des terres, Afrique du Sud

91. Le programme national de protection des terres est un programme communautaire de gestion des ressources naturelles, financé par le gouvernement. La notion de protection des terres, qui vient d'Australie, suppose la participation des associations communautaires, des populations autochtones, des propriétaires fonciers et des institutions gouvernementales. Le succès du programme est largement tributaire de la communauté agricole, laquelle est chargée de recenser, de mettre en œuvre et de surveiller les ressources en terres. En Afrique du Sud, le programme vise à élaborer et appliquer une conception intégrée de la gestion des ressources naturelles qui soit efficace et conforme aux principes de développement durable. Il cherche à assurer une gestion durable des ressources agricoles en vue d'optimiser la production et la sécurité alimentaire et de créer des emplois. Des partenariats se sont noués, dans le cadre du programme, entre le secteur public, les communautés et le secteur privé. Le programme comporte plusieurs volets : la protection de l'eau, des parcours, des sols et des jeunes.

92. Les groupes qui veulent mettre en œuvre des projets de protection des terres peuvent demander un financement au Ministère de l'agriculture. Sont retenues les propositions qui vont dans le sens des objectifs de la politique agricole nationale, de la Stratégie de gestion de l'eau et des forêts, du Programme de réforme foncière et de la Stratégie environnementale nationale.

93. Pour l'exercice 2001-2002, une enveloppe de 25 millions de rand a été affectée à la mise en œuvre de projets relatifs à la protection des terres; sous le thème de la protection de l'eau, 11 projets d'irrigation ont été choisis dans quatre régions de la province septentrionale de Limpopo, qui prévoient le réaménagement et la restructuration globale et intégrée des systèmes d'irrigation. Quatorze projets, d'un coût d'environ 4,6 millions de rand, ont été retenus au titre de la protection des parcours; ils ont bénéficié à 545 agriculteurs communaux en les débarrassant d'espèces allogènes invasives et en maîtrisant l'extension de la brousse. Les projets de protection des sols dans la province orientale du Cap et dans le KwaZulu-Natal, d'un coût de 7 millions de rand, se sont étendus à sept projets liés à la conservation des sols et à la remise en état de zones dégradées. Enfin, trois projets d'un montant de 1 million de rand ont été mis en œuvre en faveur des jeunes.

Réduction des coûts et de la pression sur l'environnement grâce aux intrants biodégradables

94. La Fédération des agriculteurs libres des Philippines a expérimenté avec succès un programme de riz biologique dans une vingtaine de villages répartis dans le pays, qui vise à réduire notamment les coûts des semences et des engrais, à revitaliser et restaurer la fertilité du sol et à accroître le revenu tiré de la vente de produits à base de riz biologique de qualité. Ce projet est également perçu comme la contribution des agriculteurs à la viabilité de l'environnement en général et à la réduction des émissions de GES en particulier (grâce à l'utilisation d'engrais à teneur réduite en pétrole et d'intrants biodégradables). La Fédération a testé des engrais issus de la biotechnologie tels que les inoculums fixateurs d'azote, qui sont moins coûteux, s'appliquent plus facilement aux plantes et sont respectueux de l'environnement. Elle cherche au bout du compte à élaborer des méthodes d'exploitation agricole qui soient écologiquement durables, tout en assurant aux

agriculteurs un revenu supérieur grâce à une baisse des coûts de production, à l'amélioration de la qualité des produits et à l'accroissement des rendements.

*Services de diversification des modes d'occupation des sols au Canada :
mise au point d'outils de gestion durable des terres*

95. Au Canada, la gestion de l'environnement est assurée en majeure partie par les agriculteurs, les éleveurs et les propriétaires terriens. Le programme de Services de diversification des modes d'occupation des sols propose des méthodes de conservation agricole qui exploitent les possibilités de partenariat avec la population et les communautés locales pour promouvoir un changement sur le plan de l'environnement. Cette proposition, la première du genre au Canada, reconnaît la valeur que représentent la conservation et la restauration du capital nature du Canada, tout en respectant et en valorisant le rôle important que jouent les propriétaires terriens dans la gestion de l'environnement.

96. Le programme présente la singularité de reposer sur des incitations. Dans l'idée que les agriculteurs ont toujours fait office de gestionnaires de la terre et ont fourni aux Canadiens des biens et des services d'ordre écologique, le programme propose une redevance en échange du service rendu : le propriétaire reçoit une rémunération équitable pour les avantages écologiques qu'il produit et entretient grâce à divers outils de gestion du sol, des espaces naturels et des terres écologiquement sensibles, des régions riveraines ou des zones humides, par exemple.

97. Le programme, de portée nationale mais doté d'objectifs locaux, vise à renforcer les capacités locales de conservation agricole. Les agriculteurs ont donné leur aval à ce programme de conservation, qui offre des solutions pratiques à long terme. Le programme mobilisera agriculteurs, éleveurs, propriétaires fonciers et écologistes pour engager un débat national sur la contribution de l'agriculture à l'environnement et les services écologiques fournis par les agriculteurs. La Fédération canadienne de l'agriculture appuie le programme, mis au point par les agriculteurs pour apporter une solution pratique aux questions environnementales. Le programme n'a pas d'influence sur les échanges. Dans plusieurs provinces canadiennes, des groupes de partisans du programme travaillent actuellement sur des propositions de projet pilote destinées à expérimenter le programme en tant qu'initiative agroenvironnementale nationale. Le premier de ces projets pilotes a été lancé au Manitoba en novembre 2005.

IV. Enseignements tirés et nouvelles possibilités d'accélérer la mise en œuvre

98. Malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire.

99. Premièrement, partout dans le monde, c'est une conception participative de l'agriculture et du développement rural, axée sur l'agriculteur, qui doit s'imposer.

100. Deuxièmement, les agriculteurs s'efforcent de suivre des pratiques agricoles durables et de rendre service à l'écosystème. Ces efforts devraient être mieux connus afin de pouvoir être transposés et reproduits dans d'autres pays et régions. Les agriculteurs doivent en outre être rémunérés pour le service rendu à l'écosystème, dont l'ensemble de la société bénéficie.

101. Il faut pour cela redéfinir le rôle des pouvoirs publics. Le désengagement de ceux-ci dans les services agricoles a déstabilisé les zones rurales et a exacerbé le problème de la pauvreté. Il est indispensable que les pouvoirs publics renouent le dialogue avec les agriculteurs, les scientifiques et les autres parties prenantes pour tirer le meilleur parti du rôle que peut jouer l'agriculture dans la réduction de la pauvreté et la conservation des ressources naturelles.
